## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE REILLANNE (04110)

## Séance du 15 AVRIL 2021 **N°33/2021**

L'an deux mille vingt le jeudi **quinze avril 2021** à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle des associations, sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, Maire.

<u>Présents</u>: Claire DUFOUR, Muriel LAVAULT, Lucien SILVY, Bernard GIORGI, Francis MARGUERITE, Isabelle GRENUT, Jean CASSINI, Elodie DOMINGUEZ, Lucie MORATILLE, Jean-Yves DOMALAIN, Patricia ASOU, Fabien GERVAIS-BRIAND, Cécile ABBAS, Jérôme CHEVALIER, Marion ANDLAUER, Christine BAPTISTE, Sébastien TERRANOVA

## Absent:

Fanny LABBESOULHE

Secrétaire de séance : Marion ANDLAUER

<u>Objet</u> : convention d'intervention foncière (site îlot du château) entre la CCHPPB la commune de reillanne et l'EPF Paca

Madame le Maire rappelle l'opération en centre ancien sur le site de l'îlot du château ainsi que les différentes étapes.

L'objet de la présente convention défini l'objet, le rôle et les conditions d'intervention des partenaires ainsi que toutes les démarches pour cette opération.

Prié d'en délibérer, le conseil Municipal à l'unanimité :

AUTORISE madame le Maire à signer la convention d'intervention foncière en centre ancien sur le site ilot du château à Reillanne entre la CCHPPB, la commune te l'EPF Paca.

DIT qu'un exemplaire de cette convention sera annexé à la présente délibération

Fait et délibérer les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Reillanne, le 16 AVRIL 2021

Claire DUFOUR

Maire de Reillanne